

Témoins

Revue trimestrielle du SNJ-CGT

Nouvelle série – N° 53 – Octobre 2013 – Janvier 2014 – 2,30 €

Congrès de Marseille

**POUR UN SNJ-CGT
À LA HAUTEUR
DES ENJEUX**



Syndicat national des journalistes CGT

263, rue de Paris – Case 570 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphone 01 55 82 87 42 Télécopie 01 55 82 87 45

Courriel : snj@cgt.fr – Site Internet : www.snj.cgt.fr

Plantu et le travail du dimanche

Plantu doit trop travailler le dimanche. Notamment pour rendre son dessin de Une qui paraît dans l'édition datée du mardi, bouclée le lundi matin. Ce n'est pas très bon pour l'inspiration et sa livraison du 1^{er} octobre en a méchamment pâti : un militant CGT éruçant interdit à une jeune femme « d'aller travailler le dimanche » ; à côté, un islamiste interdit à une petite fille « d'aller à l'école ». Le tout en pleine bataille syndicale pour faire respecter la législation sur le travail du dimanche, notamment à Castorama. Thierry Lepaon, secrétaire général de la CGT, a écrit au *Monde* pour dire qu'il n'a jamais été choqué que « la posture de la CGT soit remise en cause, moquée, voire ridiculisée », mais que ce dessin « non seulement indécent mais également antirépublicain [...] nous déshonore tous ». Cette demande de droit de réponse est passée à la trappe, le médiateur du *Monde*, dans son billet du 4 octobre, préférant donner largement la parole à Plantu et reprendre les seules phrases de Thierry Lepaon reconnaissant le droit à la caricature...

Le drone et le travail de nuit

« Une chance pour nous proposer des images rares. » Voilà comment le rédacteur en chef de *La Voix du Nord* voit l'arrivée d'un drone à la rédaction, selon le compte-rendu de réunion de délégation du personnel du 25 septembre, établi par la section SNJ-CGT. En d'autre saison, on pourrait croire à un poisson d'avril, mais non, le quotidien nordiste devrait disposer, pour quelques milliers d'euros, de cet équipement, plus connu dans le grand public pour ses missions d'espionnage militaire ou ses frappes à distance. Dans ce même compte-rendu, on apprend que le « matinalier multimédia », qui commence sa journée à cinq heures du matin, bénéficiera finalement de deux heures de « travail de nuit », au lieu d'une. Les drones n'ont pas ces prétentions.

Le Lay et le travail précaire

Trois mille cinq cents euros d'amende et 5 000 euros de dommages et intérêts à verser au SNRT-CGT. La condamnation personnelle de Patrick Le Lay, ancien PDG de TF1, dans un dossier d'abus de CDD, confirmée par la cour d'appel de Versailles le 16 septembre, est une première dans l'audiovisuel. Le dossier concerne cinq intermittents du spectacle, qui cumulaient cinq à dix-neuf ans d'ancienneté. Cette condamnation a aussi le mérite de mettre sur le devant de la scène une pratique très répandue. Nos camarades du SNJ-CGT de France Télévisions en savent quelque chose, qui accompagnent des dizaines de journalistes dans leur combat pour requalifier leur relation de travail en CDI, dont certains « remerciés » après des années de collaboration.



En cas de changement d'adresse

Merci de bien vouloir transmettre le plus rapidement possible au syndicat – snj@cgt.fr ou 01 55 82 87 42 – tout changement d'adresse afin de tenir à jour nos fichiers et de vous envoyer au bon endroit *Témoins* ou tout autre document.

Témoins

Revue trimestrielle du Syndicat national des journalistes CGT

Responsable de la publication : Emmanuel Vire.

Ont collaboré à ce numéro :

Textes : Dominique Candille, Thierry Cérinato, Ludovic Finez, Emmanuel Vire.

Photos : Thomas Ribolowski.

Dessins : Babouse.

Secrétaire de rédaction : Jean-Gérard Cailleaux.

Rédaction graphique : Bernard Rougeot.

Assistante : Nadia Amalou.

Impression : Allages (01 41 98 37 97)

Commission paritaire : 0916 S 06290

N° ISSN : 1281-1343.

Témoins

Nouvelle série, n°53
Octobre 2013 - Janvier 2014

Congrès de Marseille

du 14 au 17 octobre 2013

SOMMAIRE

Marseille, ses handicaps et ses luttes 6

Les Fralib carburant au tilleul 7

Pour syndiquer, il faut donner envie... 8

Focus sur le document d'orientation : 9

L'indépendance des rédactions et la protection des sources, parmi les nombreux défis à relever 9

« La presse progressiste mérite une attention particulière » 11

Pour « une réforme profonde des aides à la presse » 12

Droits d'auteur : les bons accords existent aussi... 13

Licenciements, ventes de titres : les salariés ont des propositions alternatives ! 14

Éric Aubin : la « réforme extrêmement régressive » des retraites 16

« Lutter contre l'idéologie dominante dans les médias et la culture » 17

SNJ-CGT et SGLCE : des « positions communes fortes » 18

Relations entre journalistes et communicants : l'éternel débat 19

Contre les « nouveaux chiens de garde », les « associations pour le maintien d'une information progressiste » 20

Couverture presse du congrès : la *Marseillaise* se distingue 21

International : pour que le journalisme ne devienne jamais « pratique illégale » 22

Nouveaux numéros de téléphone et de fax
Téléphone : 01 55 82 87 42 ou le 01 55 82 87 41.
Fax : 01 55 82 87 45

Un congrès en lutte

Vous avez entre les mains le numéro spécial de *Témoins* consacré à notre congrès de Marseille du mois d'octobre dernier. D'abord, un mot pour excuser le retard de parution. L'équipe de rédaction, comme la direction du syndicat, les adhérents et la profession dans son ensemble, est confrontée à un « tsunami » social d'une grande violence et qui perturbe forcément nos activités. La liste des plans sociaux et des plans de « restructuration » ne cesse de s'allonger. Le dernier en date, au moment où j'écris cet éditto, a conduit à la grève historique menée par la rédaction de *20 Minutes* avec pour résultat une non parution du quotidien gratuit. « *La volonté de supprimer le service photo est une nouvelle preuve de la stratégie actuellement mise en œuvre : que ce titre devienne une "marque", un label sans journalistes. Ou juste ce qu'il faut pour assurer un simulacre de crédibilité* », selon l'intersyndicale SNJ-CGT et SNJ. La photographie n'est donc plus stratégique à *20 Minutes*. Et comme par hasard, beaucoup de ces photographes sont représentants du personnel SNJ-CGT... C'est donc vraiment la crise des médias et ses répercussions sociales, professionnelles, syndicales qui ont été au centre de notre congrès. Déjà par les marques de soutien aux salariés de *Nice-Matin*, de *Liberté-Hebdo*, de *Courier International* ou de l'AITV, en lutte pendant nos travaux. Par l'adoption ensuite d'un document d'orientation lucide sur l'état des lieux mais résolument offensif, en particulier contre les reniements du gouvernement. Et ils sont nombreux dans notre secteur ! Car pour l'instant, le bilan est très négatif. Les engagements sur l'indépendance juridique des équipes rédactionnelles et les dispositifs anti-concentrations sont enterrés ; l'audiovisuel public, tout comme l'AFP, sont en pleine tourmente dans un contexte de baisse

scandaleuse du budget du ministère de la Culture et de la Communication et donc des dotations budgétaires. Le ministère préfère commander une mission sur l'opportunité de la création d'un conseil d'éthique de presse, encouragé en cela par le Parti Socialiste, plutôt que de mettre en œuvre des réformes qui garantissent le pluralisme dans ce pays et empêchent les éditeurs de licencier à tour de bras. Le SNJ-CGT a toujours été en première ligne pour défendre les principes professionnels et dénoncer les dérapages dans le traitement de l'information. Oui, la défiance du public envers les principaux médias est réelle. Mais ce n'est pas une quelconque « veille éthique » ou une instance déontologique, où siègeraient d'ailleurs les patrons de presse en grande partie responsables des nombreuses dérives, qui régleront le problème. C'est bien en accordant plus de liberté et de droits aux journalistes que la qualité de l'information et son indépendance seront renforcées. En 2014 c'est par l'organisation des luttes, les conquêtes revendicatives, la recherche de l'unité que nous gagnerons la confiance des salariés des médias. En un mot en résistant.

Emmanuel Vire
secrétaire général du SNJ-CGT

À l'issue du congrès de Marseille, le Bureau national du SNJ-CGT est composé de :

- Secrétaire général : Emmanuel Vire
- Secrétaire général adjoint, chargé de l'audiovisuel : Elisa Drago
- Secrétaire général adjoint, chargé de l'organisation : Jean Tortrat
- Trésorier : Laurent Mardelay
- Dominique Candille
- Maria Carmona
- Ludovic Finez
- Michèle Herzberg
- Nicolas Liébault
- Véronique Marchand
- Grégory Marin
- Denis Perez
- Patrick Pinault
- Jean-François Ropert (membre associé)



Congrès de Marseille

Pour un SNJ-CGT à la hauteur des enjeux

Lille en 2010, Marseille en 2013... Une centaine de militants a pris part au congrès du SNJ-CGT, qui s'est tenu du 14 au 17 octobre. Quatre jours de réflexion sur les orientations de l'action syndicale, les luttes à mener dans les entreprises, la bataille de la syndicalisation...



Marseille, ses handicaps et ses luttes

Les congressistes du SNJ-CGT ont été accueillis par plusieurs « régionaux de l'étape », dont des représentants de la CGT des Bouches-du-Rhône, du conseil régional PACA et Olivier Leberquier, délégué syndical CGT de Fralib.



François Tejedor, de l'union départementale CGT des Bouches-du-Rhône.



Jean-Marc Coppola, vice-président du Conseil régional PACA.

« Bienvenue à Marseille, deuxième ville de France, capitale européenne de la culture cette année, que l'on pourrait tristement nommer aussi capitale de la pauvreté. Si Marseille est souvent sur le devant de la scène médiatique, ce n'est malheureusement pas pour son modèle social et économique mais dans le chapitre des faits divers avec des règlements de compte qui s'accroissent et qui créent un climat d'insécurité et de haine, où l'individualisme prime. » François Tejedor, de l'union départementale CGT des Bouches-du-Rhône, n'a pas utilisé la langue de bois pour accueillir les congressistes du SNJ-CGT, le 14 octobre. À la description de la réalité, il ajoute les causes : « La situation que nous vivons est complètement liée au taux de chômage élevé dans Marseille, au manque d'emplois industriels, aux fermetures d'entreprises qui sévissent depuis ces vingt dernières années sur notre cité pho-

céenne. Dans les quartiers nord de Marseille, on parle même de 50% de privés d'emploi dans les cités. » Pas question pour autant de baisser les bras : « Pas très loin de nous, Brignoles, dans le Var [où le FN avait remporté, la veille, une élection cantonale partielle - NDLR], est l'illustration que nous avons raison de mener tous les combats. Dans un tel contexte le syndicalisme a particulièrement des responsabilités à assumer et notre organisation doit jouer un rôle plus particulier car nous sommes seul porteur d'un syndicalisme de transformation sociale. »

Donner aux médias « les moyens de leur indépendance et du pluralisme »

Le lendemain, c'est Jean-Marc Coppola, vice-président (PCF) à la Région, qui nous souhaitait la bienvenue dans la Maison

de la Région, « un lieu de rencontres et d'éducation populaire », à l'heure où « le privé envahit tous les secteurs : la culture, le logement, les médias... » Évoquant « le retour de Bernard Tapie et d'autres », en particulier pour se partager la dépouille des journaux du sud du groupe Hersant Média, il dénonce la « caricature de ce que peuvent faire les grands groupes, les affairistes et la finance ». Il a également rappelé « la proposition de loi de Marie George Buffet sur les aides à la presse, construite avec les syndicats ». Il insiste sur la nécessité de donner « les moyens de leur indépendance et du pluralisme » aux médias, qui « ont un rôle essentiel à jouer ». Le tout étant de « ne pas se résigner ». « Pour résister, il faut être optimiste », conclut Jean-Marc Coppola, citant le Résistant Raymond Aubrac. ■

Ludovic Finez



Pendant que les congressistes poursuivaient leurs débats, une délégation du SNJ-CGT s'est rendue à la manifestation pour la défense des retraites, mardi 15 octobre, dans les rues de Marseille. Ce jour-là, un appel national intersyndical avait été lancé par la CGT, FO, Solidaires et la FSU.

Les Fralib carburent au tilleul

« Tiens, c'est un journaliste... » Au moment de prendre la parole devant le congrès du SNJ-CGT, Olivier Leberquier, délégué syndical CGT de Fralib, était appelé sur son téléphone portable par un confrère. Que ce dernier nous pardonne, il a dû attendre un peu avant d'obtenir ses informations... S'il est une lutte emblématique dans les Bouches-du-Rhône, c'est bien celle des salariés de Fralib, qu'ils mènent depuis plus de trois ans. Ils se battent contre le groupe Unilever, qui a décidé de fermer leur usine, installée à Gémenos, pourtant rentable, qui produisait les infusions Éléphant. Ils ont remporté quelques belles victoires juridiques, avec l'annulation de trois « plans de sauvegarde

de l'emploi » et de 182 licenciements. De quoi, certes, intéresser les médias mais « un peu moins que les tueries à la kalachnikov », regrette Olivier Leberquier. De son côté, « Unilever s'assoit sur les décisions de justice » et le médiatique ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, « nous dit de les laisser tranquilles », de peur de voir disparaître les 2 800 derniers emplois que compte le groupe en France, alors qu'ils ont grimpé jusqu'à 15 000. « Le meilleur moyen de protéger ces emplois, c'est de faire comme nous, lutter », insiste Olivier Leberquier. Les salariés de Fralib ont monté un projet de coopérative ouvrière. Ils ont repéré une plantation de tilleul, « la meilleure de France », à 130 km de chez eux. Il ne leur manque



Les Fralib ont relancé une fabrication d'infusion à petite échelle, pour tester la faisabilité de leur projet.

plus que la marque Éléphant, qu'Unilever refuse de lâcher. Pour ses infusions de tilleul labellisées bio, Unilever préfère faire venir la matière première d'Amérique du Sud par avion jusqu'en Allemagne. La marchandise part ensuite en Pologne, par camion, avant de revenir, par le même mode de transport, en France, où les boîtes sont commercialisées. Mais puisque c'est du bio... ■

L. F.

<http://cgt.fralibvivra.over-blog.com>

Pour syndiquer, il faut donner envie...

Dès l'ouverture du congrès, les débats ont porté sur l'action syndicale et la syndicalisation. D'où il ressort que les outils mis à disposition des syndiqués et les succès remportés dans la lutte sont primordiaux.

Quelle action syndicale ? Avec quelles priorités ? Quels moyens ? Dès la première demi-journée du congrès, les débats sont entrés dans le vif du sujet. Nicolas Liébault (*L'Élu d'aujourd'hui*) fait ainsi remarquer qu'il est « difficile d'associer les pigistes » au travail syndical d'une section. D'où sa proposition de créer sur le site internet du syndicat un forum qui leur serait plus particulièrement dédié. Ce qui pose évidemment la question des moyens pour animer ce forum. Véronique Marchand (France 3) témoigne de l'aide apportée aux précaires pour obtenir une requalification en CDI devant les Prud'hommes. « On ne peut pas parler

d'adhésions massives, mais ça frémit un peu », assure-t-elle. « La permanence juridique du syndicat⁽¹⁾ est très efficace ; elle permet de tisser des liens individuels », intervient pour sa part Patrick Pinault, du Bureau national du SNJ-CGT. À *La Marseillaise*, poursuit Jean-Marie Dinh, la section SNJ-CGT a mis sur pied un site internet et des « mailing-listes », avec un succès plus franc pour ces dernières. À noter d'ailleurs que désormais, les sections d'entreprise disposent d'un espace qui peut leur être dédié sur le site national du syndicat, complètement refondu depuis quelques mois. Au-delà de ces outils et de ces orientations, un camarade de France 3 note que pour avancer, il faut « être dans le positif, dans

l'avenir ». Ainsi, à son goût, le rapport d'activité présenté à ce congrès n'insiste pas assez sur les victoires obtenues. Thierry Mazure (AFP) acquiesce, en insistant sur l'importance de valoriser ce que la lutte permet d'obtenir. Exemple d'actualité, relevé par Laurent Mardeley : la construction en cours, au sein d'Audiens Prévoyance, d'une garantie de frais de santé pour les pigistes, qui sera notamment alimentée par des cotisations des employeurs. « Ce sera une avancée pour les pigistes », insiste-t-il, qui, une fois mise en place, méritera une importante campagne d'information. ■

L. F.

(1) Elle se tient chaque lundi et jeudi après-midi. Renseignements : tél. 01 55 82 87 42.

Élection de François Hollande : le changement pas au rendez-vous

Qu'en est-il de la volonté « de garantir de façon réelle le pluralisme et la liberté de l'information », comme l'avait écrit le candidat Hollande le 29 mars 2012 dans sa réponse au syndicat ? En quoi la proposition de loi sur la liberté des sources, qui limite ce droit en cas d'« atteinte grave aux intérêts fondamentaux de la nation », notion permettant toutes les interprétations, est-elle une réelle avancée ? Pourquoi n'avoir pas mis en chantier immédiatement une grande réforme de l'audiovisuel public plutôt que de se contenter d'une réforme à minima du CSA et de la nomination des présidents des médias publics ? En mars 2012, le candidat était choqué par

« le mélange des genres entre le contrôle des médias et la participation à des marchés publics » et par la concentration qui en résultait. À-t-il changé d'avis, alors que le Monopoly géant se poursuit dans la presse régionale ? Que les interlocuteurs patronaux des syndicats de journalistes ne souhaitent pas négocier réellement sur des sujets cruciaux comme l'évolution de notre métier avec le passage au numérique, la précarité grandissante de notre profession ou le respect du droit d'auteur ? Le budget du ministère de la Culture et de la Communication affiche une baisse des crédits d'État de 3,6 % en 2013. C'est l'un des budgets les plus lourdement mis à contribution au nom

du redressement des finances publiques. Le budget de la culture ne représente plus que 0,66 % du budget de l'État contre 0,73 % en 2012 et 0,84 % en 2006. La saignée est terrible. Pourtant le candidat Hollande n'avait pas été avare de promesses... Dans sa réponse au syndicat, François Hollande déclarait vouloir « garantir un financement pérenne de l'audiovisuel public et lui assigner une nouvelle ambition ». Ce qui se traduit en 2013 par une baisse globale des crédits de 1,6 % et de 3,4 % pour France Télévisions !

Extrait du rapport d'activité du syndicat présenté au congrès de Marseille.

Focus sur le document d'orientation

L'indépendance des rédactions et la protection des sources, parmi les nombreux défis à relever

Impossible de passer en revue tous les axes contenus dans les 45 pages du document d'orientation adopté lors de ce congrès. En voici néanmoins les grandes lignes.

Première évidence : c'est un document d'orientation⁽¹⁾ très copieux que les congressistes ont eu à étudier puis à discuter, puisqu'il est trois fois plus volumineux que celui présenté au précédent congrès, à Lille en 2010. L'état des lieux décrit une « financiarisation » des industries de la culture, de l'information et de la communication, avec le « renforcement du poids de la publicité, du marketing et de la « nécessité » de chercher de nouveaux modes de valorisation pour

répondre aux attentes des actionnaires ». Autre réalité : les « concentration » qui « ont touché en premier lieu la PQR », désormais « aux mains de six groupes qui se partagent le territoire français ». Enfin, « le développement d'internet (et l'apparition du Web 2.0) et la numérisation des données [qui] déstabilisent profondément les modèles économiques de la presse ». Conséquence directe, des centaines d'emplois ont été supprimés ces derniers mois dans la presse, dont un grand nombre de postes de journalistes. Plusieurs titres

ont même disparu, dont deux quotidiens, *France soir* et *La Tribune*, qui n'existe plus que sur internet. Parallèlement, « la part des précaires dans la profession est, elle, en constante augmentation (un journaliste sur cinq est pigiste ou en CDD) », précise le document d'orientation.

« Des formes de précarité de plus en plus sophistiquées »

« Des formes de précarité de plus en plus sophistiquées apparaissent. À France 24, les journalistes à l'étranger ont, dans un ►

L'indépendance des rédactions et la protection des sources, parmi les nombreux défis à relever

► premier temps, été des autoentrepreneurs, désormais, ils sont obligés de monter leur propre boîte de production pour pouvoir travailler avec la chaîne. Ces anciens journalistes, devenus par la force des choses des producteurs, n'ont ni la protection des sources, ni la possibilité de faire valoir leurs droits au même titre que les correspondants installés hors de nos frontières. » On pourrait aussi évoquer le sort des « journalistes reporters-photographes [qui] sont les premiers visés par les réductions d'effectifs dans les journaux ». Ces conditions de travail ont évidemment des conséquences sur la qualité de l'information : « Le journalisme de recherche d'informations sur le terrain, considéré comme économiquement non rentable, est abandonné au profit du simple traitement des communiqués de presse ou de comptes-rendus aseptisés des conférences de presse et autres interventions des « créateurs d'événements ». » Un peu plus

loin, on lit : « Dans les éditions nationales comme régionales de l'audiovisuel public, la place prise par les faits divers, la météo, les rubriques « consommation » et « mode de vie » en disent long sur la préoccupation principale des dirigeants : la course à l'audience! »

« Droit de regard, de contrôle, d'intervention »

Après ce constat, place aux revendications du SNJ-CGT, à commencer par « l'indépendance juridique des rédactions », qui seraient ainsi dotées de nouveaux droits collectifs : droit de regard, de contrôle, d'intervention ». Exemple : « Elles doivent pouvoir exercer un droit de veto au moment de la nomination d'un directeur de rédaction. » Bien faire son travail de journaliste suppose aussi « le libre accès à toutes les sources d'information » et une « protection des sources d'information [qui] doit être absolue ». Le SNJ-CGT place également parmi ses

priorités de « combattre la précarité », avec en premier lieu des actions « pour les requalifications en CDI » : « Comme le stipule la convention collective des journalistes, le CDI est la règle dans la profession ; la précarité organisée en mode de gestion est une violation du Code du travail. » Notre syndicat a lancé un combat pour « baser la rémunération des pigistes sur le temps de travail » : « Chaque pige commandée sera rémunérée à la journée ou à la demi-journée en prenant comme base de rémunération le salaire du journaliste et la qualification, du titre et de la forme de presse considérée. Le nombre de journées sera calculé en fonction de l'importance de la commande ; en prenant aussi en compte le temps passé pour le repérage et/ou documentation, le montage et/ou l'édition. » Autre travail à mener d'urgence, « l'édification d'une grille de qualification de journalistes spécifique à la presse d'information en ligne ».

Le SNJ-CGT confirme sa place

La troisième partie du document d'orientation se penche sur « le syndicalisme CGT chez les journalistes » et « la place du SNJ-CGT dans la CGT ». Après agrégation des différents scrutins syndicaux, des élections en entreprise jusqu'au vote pour la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP), le SNJ-CGT se classe deuxième syndicat de la profession, avec un poids fixé à 25,1 %, derrière le SNJ (38,5 %) et devant la CFDT (16,7 %), FO (10,5 %), la CFTC (4,7 %) et la CGC (2,6 %). Pour mémoire, le SNJ-CGT a dépassé pour la première fois la barre des 20 % de suffrages aux élections à la CCIJP de 2012. Que ce soit à la CCIJP, à Audiens, à l'Afdas ou encore à la commission arbitrale, le SNJ-CGT est présent et s'investit. De même, « depuis notre

dernier congrès, la participation du syndicat à l'activité de la CGT s'est renforcée », notamment en prenant part « aux travaux du CCN [comité confédéral national] » et en tissant « des liens avec d'autres fédérations de la CGT ». Dans ce dernier domaine, le rapprochement avec la Fédération du Spectacle et la voie tracée vers une nouvelle « fédération de l'information et de la culture » prennent un

tour de plus en plus concret. La venue à notre congrès du secrétaire général de la Fédération de la Culture et le débat qui s'en est suivi avec les congressistes du SNJ-CGT en sont la plus parfaite illustration (lire page 17).

L. F.

(1) Le document d'orientation adopté au congrès de Marseille est consultable sur le site internet du syndicat (www.snj-cgt.fr).

Un congrès, ça sert à quoi ?

« Je suis nouvellement élue au comité d'entreprise des *Échos*, en tant que journaliste. Je ne maîtrise pas tous les dossiers et parfois je me sens un peu isolée, noyée dans mes problèmes. Je suis venue à Marseille pour rencontrer des collègues, lier des contacts, mutualiser des savoir-faire et confronter des expériences. De ce côté

là, je ne suis pas déçue mais ici, je suis plus à l'écoute que participante aux débats. Je découvre et j'apprends : les discussions sont enrichissantes, passionnées et passionnantes. C'est mon premier congrès SNJ-CGT et ce n'est vraiment pas un congrès atone... »

Sophie, 52 ans rédactrice infographe

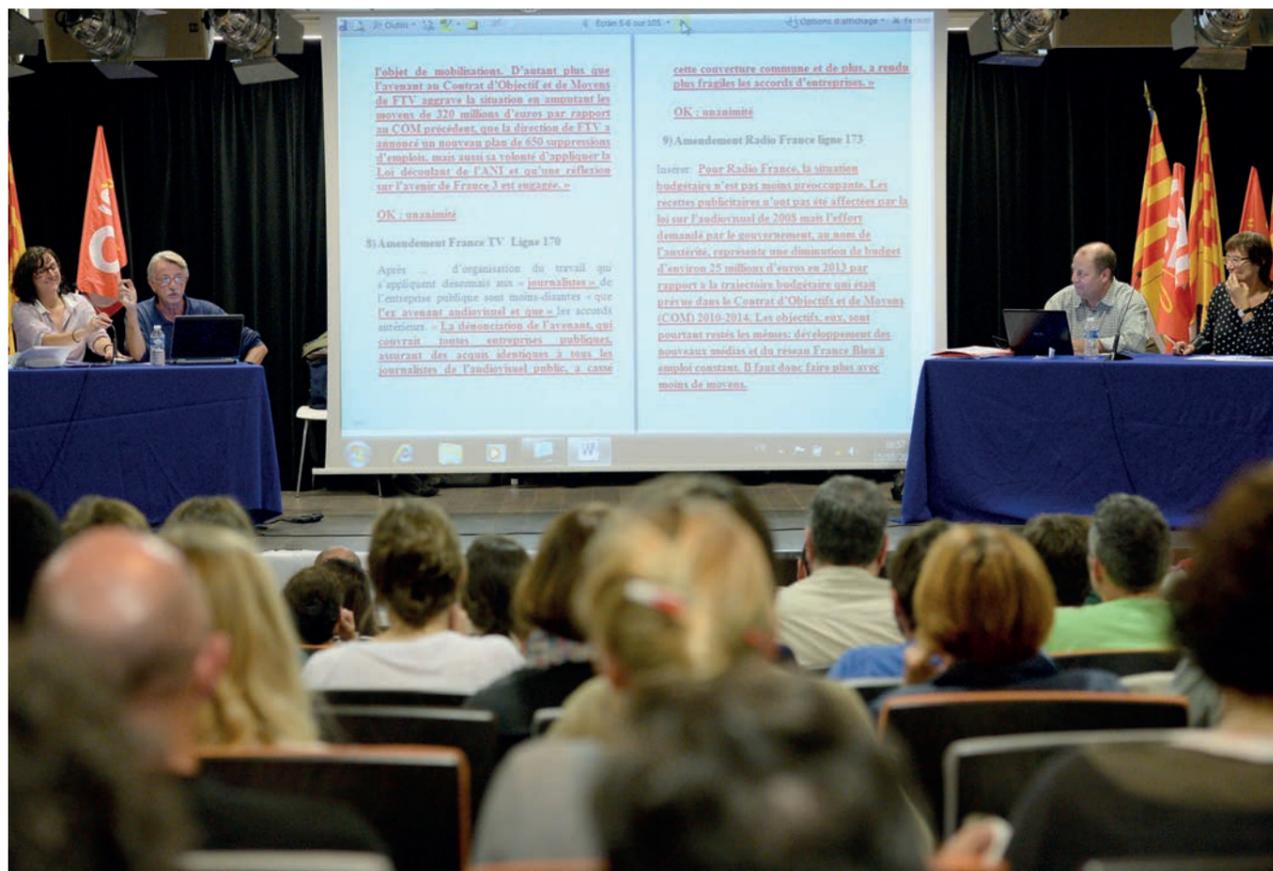
Focus sur le document d'orientation

« La presse progressiste mérite une attention particulière »

Le sujet avait déjà occupé, la veille, une partie de la soirée de la commission « amendements ». Il a également nourri un long débat entre les congressistes, le mercredi après-midi. C'est la première fois que lors d'un congrès du SNJ-CGT, le document d'orientation aborde spécifiquement les problématiques particulières d'un type de presse que sa dénomination même a nécessité une longue discussion. Presse progressiste ? De gauche ? D'opinion ? C'est finalement le premier terme qui a été retenu. Sur le fond, il s'agissait d'insister sur l'« attention particulière » que mérite cette presse « qui concourt au pluralisme et à la bataille des idées » mais

qui, « est, elle aussi, en difficulté ». Une attention particulière « notamment au regard des propositions du SNJ-CGT de réforme des critères d'aides à la presse, qui devraient bénéficier en priorité à la presse d'opinion et à faible ressource publicitaire », précise le document d'orientation, qui se penche ensuite sur les réalités vécues dans ces rédactions. Et c'est là que les échanges entre congressistes ont mis en évidence la difficulté à généraliser : ce qui est vrai dans un titre ne l'est pas forcément ailleurs. Le document évoque ainsi le fait que « les obligations légales minimales en matière de salaires, d'ancienneté, de retraite, de formation, ne sont parfois pas respectées » et que dans « certains titres le système de gestion du

personnel est défaillant, ce qui entraîne de la souffrance chez les journalistes, comme l'enquête de la section SNJ-CGT de *La Marseillaise* l'a révélé en 2010 ». Autre situation concrète évoquée dans le document d'orientation, celle de *l'Humanité*, « où la section SNJ-CGT veille à ce que la direction associe l'ensemble des personnels au projet d'entreprise qui est en train d'être mis en place. De la même façon et malgré la situation financière tendue, l'action syndicale a permis d'améliorer collectivement les salaires des rédacteurs. » Le chapitre se termine par la réaffirmation que « la survie d'une presse réellement indépendante, qui ne soit pas aux ordres de l'idéologie libérale, est une nécessité ».



Quatre-vingt-onze délégués (35 femmes et 56 hommes) ont participé au congrès, représentant 777 adhérents, répartis dans trente sections d'entreprises, deux sections régionales (Nord-Pas-de-Calais et Nice Côte d'Azur) et la commission pigiste. Dix délégués isolés représentaient seize adhérents.

Pour « une réforme profonde des aides à la presse »

Trop importantes, inefficaces... Les attaques contre les aides à la presse sont récurrentes. L'actualité de ces derniers mois ne fait pas exception. Dans le document d'orientation adopté à Marseille, le SNJ-CGT demande pour sa part « une réforme profonde des aides à la presse comme nous l'avait promis le futur président Hollande. Cette réforme doit se baser sur des critères et des règles claires qui seront déterminants pour l'obtention d'aides publiques. » Plus précisément, il « convient de rééquilibrer les affectations des aides à la presse, avec

une attention particulière pour ceux qui, contribuant à la réflexion civique, ont de faibles ressources publicitaires. Ces aides doivent être modulées en fonction de la part des recettes publicitaires dans le résultat des groupes. » Le SNJ-CGT pose aussi des conditions à l'obtention de ces aides, en pénalisant notamment « le recours abusif aux précaires », la « mutualisation des pages, [l]'externalisation, [le] recours à la sous-traitance ». Concernant la distribution de la presse, le SNJ-CGT revendique « un unique cadre coopératif (Presstalis) ». « Cette structure unique soutenue pour partie

par un financement de l'État, doit être pilotée par une instance de régulation et de gouvernance composée à tiers par les éditeurs, l'État et les représentants des salariés ». Autre revendication portée par le document d'orientation : « Les agrégateurs de contenus numériques (Google par exemple), qui soustraient à leurs seuls profits les recettes publicitaires liées aux contenus journalistiques de la presse écrite, doivent être assujettis à une taxe fiscale annuelle proportionnelle au chiffre d'affaires au bénéfice du développement de la presse et de sa distribution. » ■

Un congrès, ça sert à quoi ?

« Je reste un peu sur ma faim... Je suis un jeune adhérent et je voulais comprendre comment le SNJ-CGT élabore ses propositions d'actions, comment il coordonne le travail de ses différentes sections. Le débat n'a pas beaucoup porté sur ces questions. Le document d'orientation a suscité de riches discussions, il a été abondamment amendé mais il manque de propositions d'actions concrètes. On reste sur le défensif. Par exemple, la section syndicale de *l'Humanité* envisage une action devant l'Assemblée nationale pour protester contre la répartition des aides à la presse, qui pénalise les journaux d'opinion. Je ne suis pas certain que le syndicat national soit en capacité de relayer cette initiative et de mettre en mouvement toutes ses sections sur ce thème. C'est pourtant une question importante pour la démocratie. »

**Grégory, 36 ans, reporter
au Service politique de *l'Humanité***



Les débats du congrès ont eu lieu à la Maison de la Région, installée le long de la célèbre Canebière.

Droits d'auteur : les bons accords existent aussi...

On n'a pas fini de mesurer l'ampleur des dégâts de ces deux bouleversements. D'une part, l'introduction dans la loi Hadopi d'une notion de « famille cohérente de presse ». D'autre part, l'amendement du député UMP Christian Kert, qui modifie le code du travail en disposant que la « collaboration entre une entreprise de presse et un journaliste professionnel porte sur l'ensemble des supports du titre de presse [...], sauf stipulation contraire dans le contrat de travail ou dans toute autre convention de collaboration ponctuelle ». « Jusque-là le contrat de travail du journaliste portait, dans la plupart des organes de presse, sur un seul titre », rappelle le document d'orientation. Le SNJ-CGT liste ensuite les « nombreuses régressions » à l'encontre des droits d'auteur des journalistes qui ont suivi, dont « la cession à titre exclusif à l'employeur des droits d'exploitation des œuvres » ou encore « la prise en compte dans le seul salaire de toutes les réutilisations d'œuvres, sur tout support du titre, pendant une période de référence négociée ». « Les droits d'auteur deviennent indissociables des questions de la nécessaire indépendance du journaliste, de son travail en conscience et de ses conditions de travail, comme de l'indépendance des titres et du pluralisme », insiste le SNJ-CGT, qui appelle à organiser « les résistances [...] dans toutes les rédactions », citant en exemple deux « bons accords », signés « à l'AFP et à France Télévisions ». ■



Le dernier jour du congrès, lors du dépouillement de l'élection des membres du Comité national.

Portrait de congressiste

Les droits du pigiste ne sont plus respectés

Cela fait 28 ans maintenant que Dominique De Coster est pigiste pour la presse magazine et jeunesse. Au dernier congrès, elle était donc bien placée pour raconter comment l'évolution des médias a modifié les conditions de travail de cette catégorie de journalistes. Elle pointe notamment la concentration des groupes de presse mais aussi les effets pervers du télétravail. « Les droits [des pigistes] ne sont plus respectés. Les relations avec les "titulaires" se détériorent parce qu'ils subissent de plus en plus de pression, qu'ils acceptent des surcharges de travail qui réduisent d'autant les piges. Et si on attaque un titre pour faire respecter ses droits, on peut être "black listé" dans tout le reste du groupe. Avant, on avait notre place dans les rédactions, on en faisait partie, on passait, on discutait. Avec Internet, nous sommes de moins en moins présents

physiquement, nous sommes devenus des pions qui n'avons jamais de retour. Les gens sont dépossédés, leur travail n'a plus de sens. Il faut d'abord se vendre – et ça, on apprend aux jeunes à le faire dans certaines écoles –, vendre non pas une enquête mais une idée d'enquête, voire un simple titre. Et quand l'idée est acceptée, on ne nous laisse pas le temps de mener l'enquête, les délais sont trop courts. » Cette course à « la vente » nuit à la solidarité des pigistes entre eux. Il y a pourtant à faire : « Je suis arrivée au SNJ-CGT par le syndicat des précaires et des chômeurs. On a par exemple un problème tout bête : le pigiste ne rentre pas dans les cases informatiques. » Dominique fait partie de la petite équipe qui a relancé, au sein du syndicat, une commission pigistes et CDD, pour aborder ces points spécifiques. Et recréer du lien.

Thierry Cerinato

Licenciements, ventes de titres : **les salariés ont des propositions alternatives !**

Les motions de soutien ont été nombreuses pendant le congrès, reflétant malheureusement le nombre de coups durs vécus dans les médias. Elle mettent également en avant l'extrême réticence des patrons à étudier les plans alternatifs proposés par les équipes en place.

Le congrès n'en était qu'à sa première journée de débat qu'une première motion de soutien était votée, à l'équipe de *Liberté-Hebdo*, le journal communiste basé à Lille menacé de disparition. Les congressistes y exprimaient leur crainte de voir disparaître un titre relayant «notamment les combats progressistes menés par des militants du monde politique, syndical, associatif et culturel», qui «manquerait cruellement au paysage médiatique du Nord-Pas-de-Calais s'il venait à mourir». Mais le SNJ-CGT appelait aussi «à ce que l'équipe de *Liberté-Hebdo*, qui ne manque ni d'idées ni d'énergie, soit pleinement écoutée et associée pour bâtir un plan qui permettra de pérenniser et développer le titre, avec des moyens à la hauteur des enjeux». Depuis, la direction du titre a enclenché quatre

licenciements, tous services confondus, sur une équipe d'une dizaine de permanents. L'équipe du journal revendiquait un moratoire, le temps d'étudier ses propositions alternatives.

« Plus de soutien pour enquêter, réaliser des reportages, apporter des analyses ou faire débattre »

Cette initiative ne faisait malheureusement qu'introduire une série de prises de position concernant des titres menacés de disparition ou de plans de licenciements. La NVO, bimestriel de la CGT, a aussi fait l'objet d'une motion, notamment pour que que soient associés «à la réflexion les salariés de l'entreprise de presse [de la CGT] qui ont entamé depuis plusieurs mois un travail sur son avenir et ont élaboré des propositions». «La CGT, poursuit la motion, ne saurait par ailleurs

réduire la réflexion sur une question aussi structurante que sa presse à une question économique. Elle se doit d'être ambitieuse et conquérante avec un objectif de qualité renforcée, faisant autorité dans le domaine de l'information sociale. Pour cela, les rédactions et tous les salariés de l'entreprise de presse, professionnels de l'information, ont besoin de plus de soutien pour enquêter, réaliser des reportages, apporter des analyses ou faire débattre. »

Deux suicides à France 3

Motion de soutien, encore, au personnel de France Télévisions, contre «le plan de suppression d'emplois» qui a été dévoilé en plein pendant notre congrès. Il porte officiellement sur «361 suppressions de postes de techniciens, administratifs et journalistes», mais, insiste le SNJ-CGT, «en réalité, il faut y ajouter des centaines de postes déjà gelés et la disparition de 500 ETP (équivalents temps-pleins) principalement sur le dos des précaires...» «Malgré une saignée budgétaire de 320 millions d'euros de financement public, une telle réduction d'emplois est un non-sens. Car France Télévisions doit développer le tout numérique, les programmes et l'information en région, permettre aux chaînes premières d'outremer de devenir des chaînes de plein exercice, continuer d'irriguer toute la production audiovisuelle française tout en poursuivant ses missions de service public.» La motion du SNJ-CGT «demande le retrait de ce nouveau plan de suppressions de postes, la négociation d'un projet alternatif pour mieux gérer la pyramide des âges, requalifier les précaires et faire face à tous les enjeux de développement». Depuis, à France 3, un monteur basé à Reims et un

JRI rattaché au bureau de Nancy se sont suicidés, à douze jours de distance. Dans un communiqué, la CGT de France Télévisions admet que les causes d'un suicide sont «souvent multiples», mais indique que «le plan social dévoilé le 15 octobre aurait privé le monteur de Reims d'un travail qui comptait tant pour lui et aurait contraint Abdallah, JRI d'un bureau excentré, à faire du montage alors qu'il y était radicalement opposé». À sa manière, la direction de France Télévisions a reconnu le lien de cause à effet, en acceptant, devant la menace d'une grève intersyndicale, de suspendre le plan jusqu'à la fin de l'année...

Nice-Matin, Corse-Matin, La Provence: une dépeçage signé Hersant-Tapie

Autre équipe malmenée, celle de *Nice-Matin*, que le SNJ-CGT a également tenu à soutenir, en décrivant ce «groupe de PQR florissant, *Nice-Matin*, l'un des plus rentables de France, qui six ans après avoir été racheté au prix fort par un patron de presse suisse, Philippe Hersant, est en faillite. Quand *Nice-Matin* est devenu propriété de GHM (Groupe Hersant Média), le journal se portait encore bien, faisait des

bénéfices, les départs étaient remplacés, le journal était lu, apprécié, présent dans les localités. Six ans après, le canard n'est plus que l'ombre de lui-même et la poule aux œufs d'or agonise.» La motion votée par les congressistes décrit une faillite organisée: «Certes, il y a eu la crise économique qui a durement touché la presse. *Nice-Matin* n'y a pas échappé. Mais, le groupe a davantage encore souffert des coups portés par son propre actionnaire, qui a véritablement organisé le dépeçage de l'entreprise. Programmant la fuite des lecteurs en laissant mener une politique éditoriale désastreuse, décriée par les journalistes comme les organisations syndicales, Philippe Hersant a surtout orchestré le pillage financier du groupe. Alors que *Nice-Matin* commençait à perdre de l'argent, Hersant s'est assis sur les investissements nécessaires au développement du groupe pour prélever de honteux "management fees" et continuer à vivre sur la bête alors qu'elle tirait déjà la langue.» Bernard Tapie et Philippe Hersant ont découpé le groupe, se partageant *Corse-Matin*, tandis que le premier récupérait *La Provence* et le second *Nice-Matin*. Depuis notre congrès de Marseille, Philippe Her-

sant a précisé la saignée qu'il compte opérer: 148 suppressions de postes, en plus de 13 millions d'euros d'économies.

Courrier international ne perd pas d'argent ni de lecteurs... mais licencie

Autre motion, celle votée en soutien aux salariés de *Courrier international*, qui étaient en grève pendant notre congrès, pour «le retrait du plan de licenciements collectifs engagé par la direction», soit 22 postes de permanents et 25 de pigistes. «*Courrier international* ne perd pas d'argent ni de lecteurs. Un tel plan affaiblirait durablement ce journal de la presse internationale», précisent les congressistes, qui concluent: «La direction doit retirer son projet». Notre congrès de Marseille a décidé d'être marqué par des annonces peu réjouissantes, puisque la délégation de Lagardère a dû repartir avant la fin des débats pour participer à une réunion du comité d'entreprise qui a officialisé les menaces qui planent sur 570 emplois et le projet de la direction de revendre une dizaine de titres (lire également ci-dessous).

L. F.



21 octobre 2013, les salariés du groupe Lagardère en grève, devant le siège de leur direction et soutenus par des salariés d'autres groupes de presse.

Photo: Bernard Rouquet

Portrait de congressiste

Achetée puis mise en vente par Lagardère

En arrivant au congrès, les trois délégués de Lagardère savaient qu'ils manqueraient la dernière matinée. Jeudi matin, tandis que s'achevait le congrès, ils découvraient à Levallois, en comité d'entreprise, la mise en vente de dix titres, dans un groupe de presse magazine qui se revendiquait un temps «le plus grand du monde» mais qui ne cherche plus qu'à accroître sa marge brute. Élu au CE, Marie-Aline Prévost, unique secrétaire de rédaction de *Mon jardin et ma maison*, était déjà fixée sur son sort, au contraire de ses deux collègues, travaillant à *Télé 7*

jours et *Psychologies*. «Nous, on sait depuis juin dernier que notre magazine est en vente», confie Marie-Aline. Un cas de figure qu'elle connaît. Elle travaillait déjà dans ce magazine quand celui-ci a été racheté par Lagardère à l'éditeur suédois Bonnier, en 1999. C'est à cette époque qu'elle a rejoint le SNJ-CGT: «J'avais opté pour le syndicat le plus efficace dans le groupe.» Depuis, elle a participé à trois congrès: «Au fil des ans, je comprends vraiment comment ça marche. Peut-être suis-je aussi plus sensible à certains aspects de fonctionnement du

syndicat. Ça donne un panorama "social" de ce qui se passe dans les autres médias. Et malgré les différences, il y a de vraies convergences de vues.» Marie-Aline et ses confrères, réunis en intersyndicale CGT-CFDT, ont obtenu des éclaircissements sur la réorganisation, annoncée de manière nébuleuse quinze jours auparavant. À 16 heures, l'assemblée générale votait la grève pour rejeter la mise en vente et le projet de réorganisation, qui impactent environ 560 emplois.

T. C.

Éric Aubin : la « réforme extrêmement régressive » des retraites

Éric Aubin, le « Monsieur retraite » de la CGT, représentait la confédération à notre congrès. Il est revenu sur la « réforme » Hollande, qualifiée d'« anti-jeunes » et « injuste ».



Photos : Thomas Hübner

« Il est important d'avoir un SNJ-CGT le plus fort possible. Nous en avons besoin. » C'est par ces mots qu'Éric Aubin, qui représentait la confédération à notre congrès, a démarré son intervention.

Il a aussi promis de porter notre voix auprès de la confédération, concernant les soucis que rencontre notre syndicat avec la Filpac. « Je défends souvent les journalistes », assure Éric Aubin, qui est régulièrement témoin de l'insatisfaction de camarades de la CGT, concernant la façon dont leurs messages sont rapportés dans les médias. « Les journalistes connaissent ce qu'on connaît dans beaucoup de secteurs », poursuit-il, évoquant les conditions de plus en plus dégradées dans lesquelles s'exerce notre métier.

Volonté de « passer en force »

Éric Aubin, membre du bureau confédéral de la CGT, a ensuite embrayé sur la question qu'il gère plus particulièrement à la confédération : les retraites. « Le dossier des retraites nécessitait un grand débat », juge-t-il, ajoutant que « la méthode et le calendrier du gouvernement » ont empêché cette confrontation d'idées. Ainsi, François Hollande et Jean-Marc Ayrault ont imposé la procédure accélérée au parlement. « On a échappé au "temps contraint" grâce au PCF », souligne Éric Aubin, qui

dénonce une volonté de « passer en force », pour, au final, un « projet de loi anti-jeunes et injuste ». Certaines réalités ne font qu'accroître l'impression de « réforme extrêmement régressive », consistant à augmenter le montant des cotisations et la durée de cotisation et à reporter d'avril à octobre la revalorisation des pensions de retraite. Ainsi, à 60 ans, moins d'un salarié sur deux est en activité. Avec le report, par la force des choses, du départ en retraite, les choses ne risquent pas de s'améliorer. De son côté, le Medef peut se féliciter de la promesse qui lui est faite de compenser l'augmentation des cotisations patronales de retraite par une baisse de ses cotisations de la branche famille. Ainsi, seuls les salariés paieront. Et doublement, puisque cette compensation promise aux patrons se traduira inévitablement par de nouveaux impôts. Avec les vingt milliards du CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) et l'ANI (accord national interprofessionnel) de janvier dernier (devenu loi depuis), qui flexibilise un peu plus le marché du travail, le Medef, malgré ses récriminations de façade, peut se féliciter de l'arrivée de François Hollande au pouvoir. Pour essayer

de faire passer la pilule de la « réforme » des retraites, le gouvernement insiste beaucoup sur les mesures liées à la pénibilité du travail. Oubliant que pour en bénéficier à plein, c'est à 25 ans d'exposition aux critères de pénibilité qu'il faut avoir survécu...

« Valorisation de l'activité syndicale »

Éric Aubin identifie un tas d'autres sujets délicats à négocier dans un avenir proche : la modification à prévoir des règles régissant les intermittents du spectacle, l'explosion des ruptures conventionnelles, qui s'apparentent souvent à des licenciements déguisés, un retour possible à la dégressivité des allocations de chômage... Face à ces dangers, « on ne peut se satisfaire du faible niveau de syndicalisation » que connaît la France, frappée par une vague de désyndicalisation dans les années 1980 et 1990. « On se demande toujours pourquoi les salariés ne se syndiquent pas, on devrait se demander pourquoi ils se syndiquent », remarque Éric Aubin. Ce qui passe par une « valorisation de l'activité syndicale, de ce qu'on a obtenu ».

L. F.

« Lutter contre l'idéologie dominante dans les médias et la culture »

En cours depuis plusieurs années, le rapprochement du SNJ-CGT et de la CGT Spectacle a fait l'objet d'un débat avec le nouveau secrétaire général de cette fédération.



Emmanuel Vire, secrétaire général du SNJ-CGT et Denis Gravouil, secrétaire général de la CGT Spectacle.

« Lutter contre l'idéologie dominante dans les médias et la culture. » Voilà un des objectifs principaux que Denis Gravouil, élu fin septembre secrétaire général de la CGT Spectacle, vise dans le rapprochement, initié depuis plusieurs années, entre sa fédération⁽¹⁾ et le SNJ-CGT, qui a lui-même rang de fédération. Lors du congrès de 2010, à Lille, le SNJ-CGT s'était prononcé pour la « création d'une nouvelle fédération des contenus », dans

laquelle la « pérennité » et « l'autonomie du SNJ-CGT comme syndicat national » seraient assurées. Le document d'orientation voté à Marseille se prononce « pour une fédération de la culture et de l'information », conformément aux orientations prises lors de la conférence nationale du SNJ-CGT, en novembre 2011. Cette conférence nationale était elle-même en cohérence avec les objectifs de réorganisation des champs fédéraux, affichés lors du 49^e congrès confédéral de la CGT, en 2009 à Nantes.

Des initiatives communes

Depuis, les initiatives communes se sont multipliées. Les convergences de vues se sont notamment manifestées lors de la rédaction de la fiche n°25 des repères revendicatifs de la CGT, intitulée « Démocratie culturelle, droit à l'information et à la communication ». De même, pour le congrès confédéral de mars 2013 à Toulouse, où les interventions ont été préparées en commun. « Il est très compliqué de mener un rapprochement organisationnel entre deux »

► fédérations », reconnaît Emmanuel Vire, secrétaire général du SNJ-CGT, qui insiste sur le fait que cela doit être acté par un congrès extraordinaire. Il estime aussi qu'un tel rapprochement est quasiment inéluctable : « Le SNJ-CGT n'a pas les moyens d'assumer et d'assurer le rôle d'une fédération au sein de la CGT. »

Garder notre autonomie

Inutile de le cacher, un tel rapprochement éveille aussi chez certains congressistes des inquiétudes. Le SNJ-CGT ne risque-t-il pas d'être absorbé ? Gardera-t-il son autonomie ? Que penser de l'attitude du SNRT-CGT⁽²⁾, qui a décidé de syndiquer des journalistes ? « Pour les syndiqués de base, il faudra des explications », prévient Lionel Thompson, de Radio France. « Que pèsera notre voix ? », demande Véronique Marchand, de France Télévisions. Ce qui n'empêche pas certains de vouloir aller plus vite vers ce rapprochement. Thierry Mazure, de l'AFP, y voit ainsi une façon de « mutualiser les moyens matériels et financiers ». « Il y a urgence » à contrer « la politique du gouvernement et des patrons concernant les contenus », embraye Patrick Kamenka, chargé de l'international au SNJ-CGT.

Denis Gravouil précise que la CGT Spectacle compte actuellement 7 500 membres. Avec ses 1 200 adhérents, le SNJ-CGT en serait le troisième ou quatrième syndicat. Lui aussi estime qu'il ne peut y avoir « deux syndicats sur le même champ ». D'ailleurs, « les syndicats d'artistes sont très chatouilleux sur leurs champs », confie-t-il, concédant des « petits problèmes » avec le SNRT. « Rien n'est acté, rien n'est coulé dans le marbre », insiste Denis Gravouil. Certes, les velléités de la Filpac, dans certaines entreprises, de présenter des listes concurrentes au SNJ-CGT, sous la bannière Infocom, agissent comme un repoussoir. Mais « à la Filpac, certains syndicats pourraient aussi être intéressés par la création d'une nouvelle fédération », lance Dominique Candille, membre du Bureau national du SNJ-CGT. « La future fédération devrait être celle des contenus au sens large », conclut Denis Gravouil. ■

L. F.

(1) Fédération nationale des syndicats du Spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle.

(2) Le Syndicat national de radiodiffusion et de télévision appartient à la fédération CGT Spectacle.

SNJ-CGT et SGLCE : des « positions communes fortes »

« Nous regrettons que notre fédération, la Filpac, ait laissé se dégrader les relations » avec le SNJ-CGT. Marc Norguez, secrétaire général du SGLCE, invité au congrès de Marseille, pointe la perte de « beaucoup de temps et d'énergie » due à l'attitude de la Filpac. Pour lui, « chacun doit être dans son rôle, il n'y a pas d'ambiguïté ». Pour le dire clairement : à la CGT, les journalistes doivent être syndiqués au SNJ-CGT et au SNJ-CGT seul. Marc Norguez se félicite d'ailleurs qu'il existe entre le SNJ-CGT et le SGLCE, liés par un accord de double appartenance, des « positions communes fortes ». Il en veut notamment pour preuve le « soutien indéfectible » du SNJ-CGT au combat du SGLCE pour le maintien de Presstalis.



Marc Norguez, secrétaire général du SGLCE.

Au passage, il remercie « les camarades de la Marseillaise » pour les papiers parus dans leurs colonnes sur le sujet.

L. F.

Portrait de congressiste

Femme journaliste, pas si facile...

Responsable d'édition, Sonia est l'une des quatre femmes journalistes travaillant au service des sports de France Télévisions. « Un des premiers services unifiés de l'audiovisuel public », précise-t-elle. Au milieu de leurs soixante collègues, les femmes ont beaucoup de mal à exister. « Les responsabilités, ce n'est pas pour nous, explique Sonia, les hommes ont une fâcheuse tendance à se coopter entre eux. » Il y a quelques années, elle avait pourtant été promue rédactrice en chef adjointe. Son bonheur fut de courte durée. Avec l'arrivée de Daniel Bilalian, nommé directeur des sports en 2005, la voilà rétrogradée. « Je vous laisse le pognon, mais pas le titre », lui assène-t-il, sans aucune justification. « Ici, c'est moi qui décide » étant sa devise favorite, il ne lui laisse pas le choix de faire entendre son point de vue ni de plaider sa cause en interne. Accompagnée par le SNJ-CGT, Sonia entame donc une procédure pour discrimination devant les Prud'hommes, après un premier jugement favorable en référé. « Cette première

victoire juridique n'a rien changé ; ma carrière est toujours bloquée. C'est pour cela que je continue à me battre pour mes droits. » Pas simple de braver la hiérarchie, surtout quand une violence insidieuse vient pourrir le quotidien. En 2010, une motion de défiance est votée par la rédaction du service des sports, dénonçant des méthodes de management brutales et un changement de ligne éditoriale. Un coup d'épée dans l'eau car la mal-vie au travail perdure. Actuellement, le CHSCT de l'entreprise mène une enquête sur des agressions verbales dont a été victime Sonia. Un rédacteur en chef adjoint s'est en effet permis de l'insulter publiquement, mettant violemment en cause son professionnalisme. Cette altercation a d'ailleurs valu à Sonia un arrêt de travail de six jours. « Je ne suis pas la seule à subir ce genre d'intimidation, mais, regrette-t-elle, nous sommes peu nombreux à oser porter l'affaire devant les élus du personnel et les tribunaux. »

Dominique Candille

Relations entre journalistes et communicants : l'éternel débat

L'Union des clubs de la presse de France et francophones et le Club de la presse Marseille Provence ont pris part à nos réflexions. L'occasion de mettre en lumière une autre forme de militantisme.

« Les questions qui nous remontent souvent des clubs de la presse concernent la difficulté à respecter la déontologie, c'est-à-dire nos fondamentaux. » La marseillaise Jacqueline Degrandmaison, vice-présidente de l'Union des clubs de la presse de France et francophones (UCP2F), est venue présenter son association aux congressistes du SNJ-CGT. Créée en 1979, l'UCP2F fédère 25 clubs pour 5 000 adhérents, composés aux deux tiers de journalistes et au tiers de communicants. Sur cette question de la déontologie, la vice-président de l'UCP2F estime que « les employeurs sont responsables des dérapages » et que « le manque de temps et de moyens », avec trop peu de présence sur le terrain, ne peut qu'avoir des conséquences négatives sur la qualité de l'information. « Les conflits d'intérêts sont de plus en plus fréquents. La presse quotidienne régionale est malheureusement directement concernée. Les écoles de journalisme tiennent souvent davantage compte des demandes des employeurs que des fondamentaux du métier », poursuit-elle, pointant également du doigt les « atteintes judiciaires » au travail de certaines rédactions : « perquisitions, mises en examen... »

Recadrer les interlocuteurs

Adhérent à l'UCP2F, le Club de la presse de Marseille Provence rassemble des journalistes, des étudiants en journalisme et des professionnels de la communication. Il s'est notamment fixé pour missions d'être un « outil pour la défense de la liberté et de l'indépendance de la presse », « un espace de rencontres et d'échanges entre journalistes et communicants » et un « acteur du débat citoyen dans la cité ». Sylvie



Jacqueline Degrandmaison, vice-présidente de l'UCP2F.



Sylvie Depierre, présidente du Club de la presse Marseille Provence.

Instance déontologique ou indépendance des rédactions ?

Les questions sur la déontologie soulevées par Jacqueline Degrandmaison (lire ci-contre) ont donné l'occasion à Emmanuel Vire, secrétaire général du SNJ-CGT, de revenir sur les positions du syndicat concernant ce dossier. « Ce que nous demandons avant tout, c'est un statut juridique des rédactions et une indépendance rédactionnelle vis-à-vis des actionnaires et non une énième instance paritaire ». L'Association de préfiguration d'un conseil de presse (APCP), créée dans le sillage des Assises du journalisme, milite en effet pour la création d'une telle instance, qui serait chargée de distribuer les bons et

les mauvais points de la déontologie dans les médias. Le SNJ-CGT trouve choquant qu'une instance dans laquelle siègerait des patrons de presse vienne à se prononcer sur des dysfonctionnements relevant, bien souvent, des directives de la direction et de la faiblesse des moyens accordés aux journalistes. En clair, nous prenons le problème par un autre bout, celui de la lutte, dans les entreprises, pour une information de qualité. Tout en rappelant qu'en cas de faute personnelle avérée d'un journaliste, les possibilités de sanction n'ont pas attendu l'existence d'un conseil de presse.

Depierre, présidente, précise que le conseil d'administration de l'association est composé aux deux tiers de journalistes et qu'il est, statutairement, présidé par un journaliste. Éternel débat sur les relations entre journalistes et communicants : Jean-Marie Dih, de la section SNJ-CGT de la Marseillaise, demande si le Club de la presse fait « quelque chose contre l'entrisme des politiques ». Un autre congressiste s'interroge

sur l'utilisation qui est faite de ses coordonnées par les communicants, qui l'inondent de communiqués. Sylvie Depierre confie qu'il lui arrive de devoir recadrer certains de ses interlocuteurs, quand ils ont tendance à confondre les relations qu'ils peuvent avoir avec la présidente du Club et la journaliste à France 3 Provence Alpes, qu'elle est par ailleurs.

L. F.

Contre les « nouveaux chiens de garde », les « associations pour le maintien d'une information progressiste »

Avec plus de 240 000 entrées, « Les Nouveaux chiens de garde » est le documentaire qui a connu le plus grand succès au cinéma depuis une dizaine d'années. Plus de 400 débats – le SNJ-CGT a pris part à plusieurs d'entre eux – ont été organisés autour du film, qui dénonce les « élites » journalistiques et éditorialistes, toujours prêtes à justifier « l'austérité pour le peuple et défendre les privilèges pour les riches ». Gilles Balbastre, coréalisateur, était invité au congrès de Marseille pour présenter son nouveau projet, en forme de « contre-attaque ». « Force est de constater que, si on veut faire un parallèle avec l'agriculture, nos employeurs nous forcent, nous obligent, nous amènent à fabriquer des produits inquiétants pour la santé de nos concitoyens et pour celle de notre environnement démocratique, comme nombre d'agriculteurs se retrouvent contraints à produire des légumes, des viandes, des vins de plus en plus dangereux pour la santé des individus et celle de la planète », développe Gilles Balbastre. Exemple récent : la façon dont est traitée par les médias la question du travail du dimanche. Face à cela, le réalisateur prône « la mise en place de circuits parallèles », ce qu'il appelle des Amip (associations pour le maintien de l'information progressiste), à l'image des Amap (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne). Lui s'est lancé dans la création de nada-info.fr, qui propose en prévente des documentaires. Premier d'entre eux, « Nous avons des armes », dont les extraits dif-



Gilles Balbastre, coréalisateur des « Nouveaux chiens de garde », a projeté aux congressistes un extrait de son prochain documentaire, sur le traitement médiatique des conflits sociaux. Pour préfinancer ses projets, il a créé la plate-forme nada-info.fr

fusés montrent des manifestants, dans les rues de Lille, réagissant au traitement médiatique de certains conflits sociaux. On retiendra ainsi la morgue et le mépris exprimés par Jean-Pierre Elkabbach, interviewant sur le plateau



d'Europe 1 Jean-Pierre Mercier, délégué CGT à PSA Aulnay. L'autre documentaire en préparation a pour thème « L'Europe, le hold-up démocratique ».

L. F.

Couverture presse du congrès : la Marseillaise se distingue

A la conférence de presse de clôture de notre congrès, les rédactions de l'AFP et de *La Marseillaise* ont envoyé chacune un journaliste. La dépêche de l'AFP reprend notamment les critiques formulées par Emmanuel Vire, qui venait d'être réélu secrétaire général du SNJ-CGT, sur les promesses de campagne non tenues par François Hollande. Ce dernier avait en effet répondu à une lettre envoyée par le syndicat à tous les candidats, à l'exception de Marine Le Pen. « Le mélange des genres entre contrôle des médias et participation à des marchés publics (militaires ou civil) choque légitimement tous les esprits attachés au pluralisme et à la transparence. La concentration qui en résulte pose problème », avait ainsi écrit celui qui est devenu depuis président de la République. Le constater, c'est bien, agir c'est mieux. Or, rien n'est venu. Le SNJ-CGT a ainsi des revendications précises sur la révision des seuils légaux de

concentration, en particulier dans la presse quotidienne régionale, où les monopoles deviennent de plus en plus la règle et où les banques (le Crédit Mutuel et le Crédit Agricole, notamment) placent leurs billes.

Interview pleine page parue à l'ouverture du congrès

L'AFP rapporte également nos inquiétudes concernant le projet de loi sur le secret des sources, qui « autorise la fin du secret en cas d'atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation, une notion qui ouvre la porte à tous les abus ». Ou encore le blocage des négociations sur les droits d'auteur, dans les entreprises, et sur la définition de métiers et de fonctions dans le journalisme numérique. Cette dépêche a notamment été reprise par *Le Parisien* et *Challenges*. On pourrait ajouter un article paru dans *Liberté-Hebdo*, concernant les luttes menées dans les entreprises de presse évoquées lors du

congrès, ainsi que les reprises par de nombreux sites internet et blogs des différentes motions votées par les congressistes. Mais la couverture la plus complète a indéniablement été assurée par la rédaction de *La Marseillaise*. Le quotidien régional a en effet consacré à nos travaux une interview pleine page d'Emmanuel Vire, parue le premier jour du congrès, un compte-rendu de la première journée de débat, ainsi qu'un article sur la conférence de presse de clôture. En particulier, l'interview d'avant-congrès présentait un tour d'horizon assez complet des préoccupations actuelles du syndicat : précarité de la profession, difficultés de la presse d'opinion, répartition des aides à la presse, concentration des groupes de presse, polyvalence imposée dans les rédactions, rapprochement avec la CGT Spectacle... En revanche, nous attendons toujours des nouvelles de *La Provence*, l'autre quotidien régional marseillais.

L. F.

Soirée fraternelle à Montevideo



C'est une tradition : chaque congrès a sa soirée fraternelle, qui réunit les congressistes autour d'une projection de film, une visite de musée, un spectacle... Pour l'édition 2013, la soirée a été organisée avec la section SNJ-CGT de *la Marseillaise*, qui nous a fait découvrir un lieu culturel marseillais, le centre Montevideo, ainsi nommé car il se situe... impasse Montevideo. Ce centre est avant tout une résidence d'artistes et d'auteurs, un lieu « dédié aux écritures contemporaines et aux musiques improvisées ». Il accueille également des performances, des concerts et des expositions. Les congressistes du SNJ-CGT ont eu droit à un repas convivial et à une représentation de « Partir », par la Compagnie Le Dérailleur, de Saint-Étienne. « Partir » est la suite d'un premier projet, mené avec des personnes souffrant de troubles psychologiques, du centre hospitalier de Saint-Étienne. La troupe s'est notamment adjoint les talents de la chanteuse d'origine américaine Brisa Roché, « nourrie au jazz et explorant les styles, de la pop à l'électro, du rock sixties à la chanson française », détaille la présentation du spectacle. www.montevideo-marseille.com

Portrait de congressiste

Du web, mais pas n'importe comment

Au discours ambiant qui fait passer les syndicats pour une sorte d'arrière-garde cramponnée au passé, on pourrait se contenter d'opposer certains profils de délégué(e), comme celui de Claire. À 32 ans, cette reporter du Mou', station de Radio France, se déclare « webophile », renie « toute attitude anti-web » et pourtant, elle a fini par refuser, à plusieurs reprises, de travailler pour de longues périodes sur ce média. « On a essayé de jouer le jeu, de faire des pages, d'apporter des enrichissements. Mais on a vite compris qu'il y avait là des outils techniques et un métier à part entière. Nous, on bricolait, on n'avait même pas de relecture avant la mise en ligne. On allongeait nos heures de travail pour arriver à ce constat : on faisait moins bien de la radio pour

réaliser un mauvais web. Malgré notre bonne volonté de départ, c'était une déception. » Tous les syndicats ont d'ailleurs rejeté l'accord multimédia qui leur était proposé. Au sein d'une fréquence dont le nouveau slogan vante la « radio numérique totale » et malgré le redéploiement de deux postes de journalistes multimédia sur le Mou', travailler sur le web relève donc encore principalement du seul volontariat. « Cela créera à terme une sorte de division interne avec les précaires, les pigistes, les CDD qui n'auront pas la possibilité de refuser. La problématique a le mérite d'être claire : Radio France veut développer un nouveau média mais à moyens constants. La frustration est d'autant plus grande que ça pourrait vraiment changer notre métier. En bien. » T. C.

Pour que le journalisme ne devienne jamais

« pratique illégale »



De gauche à droite : le Britannique James Overton (NUJ), l'Espagnol Paco Audige (CCOO), Patrick Kamenka (SNJ-CGT), le Marocain Younes M'Jahed (SNPM) et Pierre Barbancey, journaliste à l'Humanité.

La police du Qatar arrête des journalistes qui enquêtent sur le sort des travailleurs immigrés ; le Maroc enferme un journaliste pour une surréaliste complicité de terrorisme... La « séquence internationale » du congrès a confirmé l'implication du SNJ-CGT dans les luttes menées ailleurs dans le monde.



Pierre Barbancey, journaliste à *L'Humanité*, a été, quelques jours avant notre congrès, retenu pendant douze heures par la police du Qatar, en compagnie d'un confrère du *Monde* et d'un photographe, pour « pratique illégale du journalisme ». Leur tort ? Avoir voulu enquêter hors des sentiers battus sur le sort des travailleurs immigrés employés sur les chantiers des équipements de la future Coupe du monde de football, en 2022⁽¹⁾. Pierre Barbancey décrit des travailleurs venus pour beaucoup d'Asie, réduits en « esclaves », avec « passeport confisqué » par leur employeur. « Dans leur propre pays, ils n'arrivent pas à vivre », alors ils signent des contrats qu'ils ne savent pas lire, précise le journaliste. « Il ne faut pas oublier la responsabilité des grandes sociétés françaises, Bouygues, Eiffage, Vinci », qui ont obtenu des marchés sur place, insiste Pierre Barbancey. C'est par ce témoignage qu'a débuté la « séquence internationale » du congrès, organisée par Patrick Kamenka, chargé de ces dossiers au

SNJ-CGT. Un passage obligé, tant cette séquence reflète une part importante du travail de notre syndicat, notamment au sein de la FIJ (Fédération internationale des journalistes) et de la FEJ (Fédération européenne des journalistes)⁽²⁾.



Deux conceptions s'affrontent à la FIJ

C'est d'ailleurs de la FIJ qu'il a été question d'entendre. Son premier vice-président, Younes M'Jahed, par ailleurs secrétaire général du Syndicat national de la presse marocaine (SNPM), décrit une FIJ soumise à une lutte d'influence. D'un côté, des syndicats du Nord de l'Europe, des États-Unis ou encore du Japon, défendant des positions très accommodantes avec les pratiques patronales et tendant à « étendre la profession de journaliste à tous les éditeurs de contenus ». De l'autre, les trois syndicats français représentés à la FIJ (SNJ, SNJ-CGT, CFDT), des syndicats de pays méditerranéens ou encore de Grande-Bretagne,

défendant un syndicalisme de lutte et de combat. « Dans notre lutte syndicale, nous devons mener des alliances avec les autres travailleurs », estime Younes M'Jahed, qui a également évoqué la situation du journaliste marocain Ali Anouzla. Ce dernier, sur le site internet Lakome, a rendu compte des menaces d'Al Qaïda contre le Maroc. Son papier comprenait un lien vers une vidéo d'Al Qaïda, elle-même rattachée à un article du quotidien espagnol *El País*. Ce qui a valu au journaliste marocain plusieurs jours de prison et l'accusation surréaliste d'« apologie de crimes terroristes », « fourniture de moyens pour des actions terroristes » et « assistance délibérée à des criminels ayant commis des actes terroristes ».



Hémorragie dans l'audiovisuel public espagnol

De son côté, Paco Audige, ancien journaliste à la télévision publique espagnole (TVE), militant au CCOO, rappelle le chiffre de « 10143 licenciements dans les

médias espagnols entre août 2008 et août 2013 ». Une hémorragie notamment due à la coupe sombre (40 % des effectifs) opérée à la télévision et la radio publiques. « On assiste à un mouvement très fort de destruction des télévisions régionales », témoigne-t-il. Rien qu'à Madrid, on compte 800 licenciements, « sans négociation, pratiquement ». À Valence, la direction menace ainsi carrément de fermer l'antenne si les journalistes virés se retournent vers l'équivalent espagnol des Prud'hommes... Paco Audige précise qu'en Espagne, le statut de journaliste est flou, sans carte de presse reconnue au niveau national. Flou et précaire, avec des piges qui tendent vers une « presque gratuité ». « Quand je touche 75 euros pour un article que j'écris pour la

presse belge, je n'ose pas le dire à mes collègues », assure-t-il. En Espagne, une telle pige serait payée 15 à 20 euros...



« Des journalistes libres, courageux et justes! »

C'est James Overton, journaliste anglais en poste en France, militant du NUJ (32 000 adhérents), syndicat commun à la Grande-Bretagne et à l'Irlande, qui a conclu le tour de table. Il préside l'antenne française du NUJ en France, qui compte 300 adhérents et dispose d'un accord de double appartenance avec le SNJ-CGT, ce dont il est très fier. James Overton a rappelé une lutte récente, menée par le NUJ et le

SNJ-CGT, contre le « patron voyou » de Presse-Média 81, à Tarbes. Cette agence de presse qui travaille pour la presse anglophone emploie des journalistes qui se sont expatriés de Grande-Bretagne ou d'Irlande. Le patron, pour des raisons fiscales, ferme désormais son agence en France et en crée une autre en Irlande... James Overton aurait bien encore gardé le micro, mais la journée touchait à sa fin. Sa conclusion, très applaudie : « Il nous faut des journalistes libres, courageux et justes! »

L. F.

(1) Les trois journalistes accompagnaient une délégation de l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois, dans laquelle était représentée la fédération CGT de la construction et du bois.

(2) <http://www.ijf.org/fr> et <http://europe.ijf.org/fr>

Qatar, Syrie, Grèce, Turquie, États-Unis... Le tour du monde en quelques motions

La première motion votée lors de ce congrès était une protestation contre les pratiques de la police du Qatar vis-à-vis de journalistes qu'elle juge trop curieux (lire ci-contre). Les congressistes ont également approuvé une « lettre ouverte au président François Hollande » à tout mettre en œuvre pour faire libérer nos quatre collègues otages en Syrie, Nicolas Hénin, Peter Torres, Didier François et Édouard Elias. « La méthode de terreur utilisée par les ravisseurs vise avant tout à interdire aux journalistes de couvrir le conflit syrien », estime le SNJ-CGT. « Nous demandons parallèlement au secrétaire général de l'Onu, M. Ban Ki Moon, que la charte de l'Onu sur la protection des journalistes soit explicitement respectée et que soit mis fin à l'impunité en ce domaine, comme le réclame la FIJ (600 000 adhérents dans le monde) », conclut la lettre. Les congressistes ont également tenu à exprimer leur « solidarité avec les journalistes grecs », face aux « scandaleux agissements » du « parti néonazi Aube dorée », qui « n'a de cesse de pourchasser physiquement les syndicalistes, les élus, les populations immigrées et tous les

démocrates ». Le SNJ-CGT a par ailleurs réaffirmé son soutien au « combat mené par les syndicats grecs contre le démantèlement de la chaîne public ERT ». Solidarité encore avec les journalistes turcs, qui détiennent le triste record de compter plus de soixante des leurs emprisonnés. La motion rappelle qu'avec la Fédération européenne des journalistes, le SNJ-CGT a soutenu les journalistes turcs et leur syndicat (le TGS), « en participant comme observateurs à plusieurs procès à Istanbul comme à Dyabakir. Nous avons également parrainé plusieurs journalistes turcs qui ont été libérés. » Enfin, le congrès ne pouvait s'achever sans un salut particulier à Mumia Abu-Jamal, journaliste afro-américain accusé du meurtre d'un policier, qu'il a toujours nié, emprisonné depuis 30 ans, au terme d'un procès manifestement truqué. Membre d'honneur du SNJ-CGT, « surnommé « la voix des sans voix » pour sa défense des plus démunis », Mumia « est sorti du couloir de la mort, [mais] il est désormais condamné à mourir en prison », rappelle la motion, qui demande que le journaliste « puisse prouver son innocence et recouvrer la liberté ».

Un congrès, ça sert à quoi ?

« J'ai beaucoup apprécié la séquence internationale avec les interventions de responsables syndicaux marocain, britannique, espagnol. C'est important que nous ne soyons pas déconnectés des problèmes rencontrés par nos confrères étrangers. Quant aux débats concernant la situation de l'information en France, ils m'ont parfois déçu. Dans toutes les interventions des délégués, je me suis reconnu en partie et ça fait du bien de savoir que nous ne sommes pas seuls face aux mêmes difficultés. Mais j'ai aussi découvert d'autres situations, comme celles des journalistes dans la presse démocratique (lire page 11) et je regrette que le congrès ait dû passer autant de temps sur ce sujet. Il y a beaucoup de combats à mener et par manque de temps, nous n'avons pas pu approfondir d'autres thèmes. L'information est en grave danger et malgré les techniques performantes, il est de plus en plus difficile d'exercer notre métier et de donner des informations libres de toute pression. Et puis, en tant que photographe, j'aurais aimé que l'on parle davantage de la place de l'image et de la précarité de plus en plus grande de ces professionnels... »

Michel, 55 ans, reporter photographe aux DNA